

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. XII, No 3.

Montréal, Mars 1906.

50 cts par an.

LE SOLEIL DE MARS

La nature à nos yeux se montre plus coquette,
On entend s'apaiser la voix des aigilons,
La campagne pour mai prépare sa toilette,
Et la gâté revient aux rustiques vallons.

Les pinsons plus hardis désertent leur cachette
Pour fredonner en chœur leur babil, leurs chansons ;
L'enfant gambade autour de l'humble maisonnette
Et déjà les longs jours doront nos horizons.

Salut ! beau mois de mars à l'haleine si pure ;
Que tes rayons sont doux après tant de froidure ;
La terre, à ton aspect, soudain prend son éveil.

Le voilà de retour ce messager fidèle,
Pour le pauvre transi c'est la saison plus belle,
Tout revit avec mars et son brillant soleil.

(*Gerbes d'automne.*)

ZÉPHIRIN MAYRAND.

SAINT-EUSTACHE

Orgueil de la patrie, illustre coin de terre
Qui donnas des martyrs à notre liberté,
Tu ne m'apparais plus dans l'ombre du mystère ;
Ta vue a charmé ma fierté.

Le front de ton église encor montre la trace
Des coups que lui porta Colborne l'Oppresseur ;
L'honneur en rejallit sur la vaillante race
Qui sut braver ce destructeur.

Reste toujours debout, vieux monument de gloire ;
Conserve ta blessure : elle honore les preux
Qui léguaient au pays, sans tache, leur mémoire,
Versèrent leur sang généreux.

(*Fleurettes Canadiennes.*)

OSWALD MAYRAND.

Ce que pensent de l'Alliance

Nos frères de l'Ouest

Nous extrayons d'un vigoureux article paru dans le *Courrier de l'Ouest*, d'Edmonton, l'organe de notre race dans la nouvelle province d'Alberta, le passage suivant qu'on fera bien de lire et de méditer, parce qu'il renferme plusieurs vérités qu'on ne saurait assez redire à nos compatriotes.

L'Alliance Nationale, comme son nom l'indique, a pour but, outre le secours mutuel, de grouper les Canadiens-Français autour de son emblème pour en former un bloc solide et progressant sans cesse, capable d'offrir une résistance telle que rien ne puisse l'entamer, pour mettre, en un mot, la vaillante race canadienne-française à l'abri de l'assimilation.

Qu'est-ce que l'assimilation d'une race ?

C'est le phénomène par lequel à la suite de mélanges divers et au manque de cohésion ou d'énergie de ses unités une race se fond, se laisse absorber par une autre race plus nombreuse ou plus énergique, perd sa personnalité, sa religion, sa langue et finit par disparaître. Certes, les Canadiens Français ont bien conservé leur religion, leur langue, leur individualité et leur race a pris un merveilleux essort malgré les époques difficiles qu'ils ont traversés. Mais nous croyons que jamais ils n'ont connu un danger plus grand que celui qui les menace aujourd'hui.

De toutes les parties du monde accourent d'innombrables émigrants qui viennent prendre leur part de richesse au Canada. Bientôt leur nombre créera un danger pour le Canadien-Français, parce que ces immigrants, en quittant leur pays d'origine, y laissent leurs sentiments nationaux, leur désir unique est de devenir le plus tôt possible des Canadiens et ils n'apportent aucune résistance à la force absorbante des Anglais, dont ils parlent bien vite la langue.

Pour faire face à ce danger les Canadiens-Français ne sont pas groupés comme ils l'étaient autrefois, à l'embouchure du Saint-Laurent. Ils sont éparpillés, deci, delà, partout. Cet éparpillement pourrait leur être funeste s'ils ne se groupaient pas, par région, s'ils se perdaient de vue ou plus simplement s'ils n'oubliaient pas les querelles de clocher pour ne former qu'une association forte, parce qu'elle engloberait dans ses rangs absolument tous les Catholiques de race française et formerait ainsi un tout, puissant, qui résisterait à l'envahissement des races étrangères anglicisées.

Cette association existe, c'est l'*Alliance Nationale*, dont le but est de "travailler à la conservation de l'amour et de l'usage de la langue française et à propager le respect de la foi et des institutions catholiques".

N'est-ce pas là l'idéal de tous les Catholiques de langue française. Placent ils quelque chose plus haut que la conservation de leur foi et du Français, la plus belle entre toutes les belles langues, cette langue française que tous nous envient parce qu'elle peut s'adopter à tous les besoins comme à tous les arts, cette langue dont la connaissance est, chez les étrangers, un brevet d'éducation complète et de raffinement.

Nous ne le pensons pas, nous sommes sûrs du contraire et voilà pourquoi nous vous prions instamment d'apporter votre concours à cette œuvre.

Il est de votre devoir de rendre puissante cette société. Vous vous trouverez dans l'obligation de vous unir si vous voulez conserver à votre race sa puissance.

MARS

Mars est un mois changeant. Il est toujours prudent de se couvrir suffisamment pour se prémunir contre les changements brusques de température. Mais n'oubliez pas que le bain quotidien, le massage de la peau avec la main, les frictions avec des frottoirs et des brosses, les bains de soleil, les bains d'air contribuent aussi pour beaucoup à endurcir le corps et à le protéger contre la température parfois inclemente de la saison.

Réduction du Droit d'Entrée

Le droit d'entrée pour un certificat de \$500.00 ou de \$1,000.00 est réduit à \$2.00 (y compris l'honoraire d'examen médical), pour les membres admis, pendant le présent concours, par les cercles ou par l'intermédiaire des bureaux de perception. Les cercles pourront toutefois augmenter ces taux, mais il leur est interdit de charger moins que les taux fixés par les statuts et le présent arrêté.

NOS SOCIÉTAIRES DISTINGUÉS



W. J. PROULX, N.P.



N. SÉGUIN.



E. G. DAGENAIS, M.D.



N. LAPOINTE.



E. F. LARIVIÈRE.



L. A. LAVALLÉE.



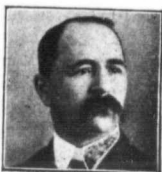
O. DAVID.



EUG. GUAY.



V. LÉVESQUE.



J. H. NAULT.



I. LAVIOLETTE, M.D.



N. GIROUX.



J. B. A. MARTIN.



NOÉ LECLAIR.



J. G. DUQUETTE.

Les échevins de la ville de Montréal qui sont membres de
l'Alliance Nationale.

ERRATUM

CONCOURS.—Dans l'arrêté du B.E. publié dans le dernier numéro de la revue, il s'est glissé une erreur typographique que nous tenons à rectifier.

L'art. 10 de cet arrêté doit se lire comme suit :

Art. 10.—*Grand Prix d'Honneur* : Une bannière en soie blanche, brodée, avec écusson de la société, en application, lambrequin et frange en or, inscription, au cercle qui aura le plus augmenté son effectif (au moins 100 membres), au lieu du prix mentionné dans l'article précédent.

L'ivresse est pour le chirurgien une source d'embarras nombreux : elle rend parfois le diagnostic malaisé et le traitement difficile et inefficace.—*Avis de l'Académie de Médecine.*

Une seule idée.

Un des rois du commerce qui est rendu au faite de sa fortune, interrogé sur le secret de son succès, a donné ce conseil :

On ne peut courir deux lièvres à la fois, a-t-il dit. Ceux qui veulent arriver à la première place sociale ne peuvent pas en même temps s'occuper d'édifier une fortune.

Ceux qui veulent vivre largement ne peuvent pas s'attendre de vivre longtemps. Ceux qui vivent exclusivement ne peuvent pas s'attendre de faire beaucoup d'amis. Il faut choisir le tracé qui nous plait le plus.

Il y a des qualités qui sont incompatibles avec d'autres qualités. C'est à ce prix et à celui-là seulement que vous arriverez à quelque chose en cet âge où tout le monde a sa spécialité et où la concurrence est telle qu'il faut s'attacher à une seule idée.

Culture Physique

N'accuse pas la nature, elle a rempli sa tâche, à toi de faire la tienne.

MILTON.

L'ENTRAÎNEMENT RATIONNEL

Ainsi que nous le disions dans notre précédent article le but de la culture physique n'est pas de faire des recordmen, mais simplement—et c'est déjà assez—des hommes forts, vigoureux, bien portants. Ne vous préoccupez pas de ce que peuvent faire vos camarades. Les résultats des autres ne doivent pas être pour vous un critérium. La nature ne nous a pas dit encore tous ses secrets, toute la cause mystérieuse qui fait que deux hommes construits de même façon, tous deux bien portants, ne parviendront pas à un même maximum de puissance musculaire. Que cela ne vous inquiète donc pas. En cette matière il faut être égoïste et ne s'occuper que de soi-même. A s'acharner à égaler un camarade naturellement mieux doué que soi, on se surentraîne et on perd le bénéfice de ses propres efforts. Contentez vous donc de vos moyens propres, augmentez graduellement votre somme de travail, mais fermez les oreilles aux sots conseils d'un orgueil mal placé. Ce que vous n'obtiendrez pas dans l'individu, vous l'aurez dans la race.

Vous reconnaitrez que l'entraînement vous est salutaire si vous mangez bien, si votre sommeil n'est point agité. Un entraînement qui vous enlève du poids est trop fort pour vous. Il est bien évident, toutefois, que si vous êtes obèse, vous n'aurez pas à craindre de perdre du poids, au contraire.

N'oubliez pas qu'il ne faut jamais, dans l'entraînement, aller jusqu'à la fatigue générale; contentez-vous de la fatigue musculaire. Vous la reconnaitrez à une sorte de crampe dans le muscle en action, ce qui provient de l'afflux du sang que le mouvement a amené dans ce muscle; quand vous éprouverez cette sensation arrêtez-vous.

La fatigue générale ne se produit qu'après la fatigue musculaire; elle cause une dépression générale, qui montre que l'exercice a dépassé la limite de vos forces. Les obèses peuvent seuls aller jusque-là, car ils ont besoin de perdre le tissu de réserve qu'ils ont en surabondance.

Si vous êtes un scrupuleux observateur de ces quelques conseils, nous ne vous garantissons pas que vous ferez un homme capable de faire pâlir les exploits athlétiques de l'antiquité et des temps modernes, mais nous

vous garantissons que vous ferez un homme bien portant. Ainsi pour vous, la vie sera agréable et douce, toute remplie de saines jouissances; vous la léguez à d'autres comme un trésor de forces d'autant plus méritantes que vous les aurez acquises par votre travail. C'est une ambition que chacun a le devoir de posséder.

ALBERT SURIER.

Petite encyclopédie Canadienne

LA PROVINCE DE QUÉBEC

Elle est la deuxième grande province du Dominion.

Elle compte une population de 1,700,000, dont 1,322,115 d'origine française et 290,000 d'origine anglaise.

De 1891 à 1901 les produits de son industrie laitière ont augmenté de 341 %.

Elle retire annuellement 20 millions de dollars de cette industrie seule.

De ses produits agricoles et de ses bestiaux elle a retiré 85 millions en 1901.

Les cultivateurs de cette province ont 5 millions d'acres de terre.

Les cultivateurs possèdent une valeur de 248 millions en terre et de 102 millions en bâtiments.

Elle a plus de 2,000 fromageries en opération.

LA MILICE AU CANADA

L'armée canadienne compte 40,000 soldats.

En temps de guerre l'effectif peut être porté à 100,000. Le Canada a 300 associations de tir, comptant 22,000 membres.

Le département de la milice dépense 2½ millions par année.

Le Canada a 600 agents de police à cheval qui lui coûtent un demi million annuellement. Ils exercent la surveillance sur un territoire d'une superficie égale à celle de l'Europe.

Le Canada a envoyé 8,372 hommes dans l'Afrique sud, durant la guerre des Boërs. Sur ce nombre 224 sont morts et 252 ont été blessés.

Quand on voit l'indigence de cœur qui trop souvent accompagne la richesse, combien paraît désirable la pauvreté!

L'Alcoolisme et les Médecines patentées

Concurremment avec la lutte contre l'alcoolisme, trois grandes revues des Etats-Unis, le *Ladies Home Journal*, le *Physical Culture Magazine* et le *Collier's Weekly* font une guerre retentissante et sans merci contre certaines médecines "patentées" qui contiennent un pourcentage d'alcool tellement considérable qu'elles sont d'un usage dangereux pour les malades, et peuvent produire des habitudes pernicieuses dont il est difficile ensuite de débarrasser les victimes.

Plusieurs des états de la république voisine se sont émus en présence des faits signalés et ont fait faire l'analyse de remèdes très connus. Le résultat a été tellement stupéfiant qu'il ont adopté sans retard des règlements imposant l'obligation de prendre une licence à toute personne vendant ces médecines où l'alcool se trouve en quantité prépondérante ainsi qu'aux fabricants de ces médecines.

D'autres de ces médecines contiennent des drogues dont l'usage est un danger public. Aussi, demande-t-on actuellement chez nos voisins que ces préparations portent l'étiquette "poison" lorsqu'elles contiennent des substances toxiques. C'est d'ailleurs ce qu'on fait en Angleterre où par exemple le sirop de Mme Winslow ne peut être vendu que s'il porte sur la bouteille en grosses lettres, le mot poison, parce que ce sirop contient de la morphine.

Quant aux médecines contenant de l'alcool en voici quelques-unes dont feraient bien de se méfier tous ceux qui veulent réellement pratiquer la tempérance.

Le pourcentage d'alcool qu'elles contiennent indiqué en chiffre à droite du remède est celui trouvé par le Massachusetts Board of Health.

Liebig Coca Beef Tonic.....	23.2
Burdock Blood Bitters.....	25.2
Paine's Celery Compound.....	21.0
Ayer's Sarsaparilla.....	26.2
Hood's Sarsaparilla.....	18.1
Peruna.....	28.59
Lydia Pinkham Vegetable Compound.....	20.61

Dans l'analyse faite par le département de l'Intérieur d'Ottawa, M. A. McGill, l'analyste du gouvernement prétend même que le Peruna vendu au Canada contient 40 p. c. d'alcool, ce qui en ferait un breuvage plus

délétère que beaucoup de nos whiskeys.

Si l'on songe maintenant que la plupart de ces prétendus remèdes sont employés par des femmes, des jeunes filles, des enfants même, on comprendra que l'alcoolisme fasse de si grands ravages parmi nous. Il importe, croyons nous, que nos gouvernants agissent énergiquement et au plus tôt pour enrayer la vente de ces drogues diaboliques si l'on veut combattre effectivement le fléau de l'alcoolisme. Mais en attendant, nous demandons à tous les mutualistes de bannir de leurs demeures des préparations aussi dangereuses pour leur santé.

Mutualité

Au cours d'une conférence récente sur la "Mutualité chrétienne et catholique", M. l'abbé Chagnon, curé de Champlain, chapelain général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, qui s'intéresse si vivement à l'avenir des nôtres, aux Etats Unis, a dit des choses fort judicieuses que nos confrères liront avec plaisir.

La mutualité chrétienne, messieurs, telle que nous l'entendons parmi nos co-religioneux franco-américains, est l'union sociale d'un grand nombre des nôtres, liés par des règlements précis approuvés par l'Etat et l'Eglise, établissant une caisse d'assurance sur la vie de ses membres.....

Songez bien, chers amis, combien de millions de dollars sont distribués chaque année à des milliers de familles devenues dans le besoin par la mort de leurs chefs.

Songez également aux bienfaits de ces caisses de secours pour les milliers de malades que nous protégeons contre la maladie.

Signalant certains abus qui se produisent quelquefois et qu'il importe de réprimer pour le plus grand bien des sociétés, il les résume comme suit :

1° C'est de considérer nos sociétés mutuelles comme un moyen de spéculation,

2° De s'en servir comme un moyen d'avancement personnel,

3° C'est d'être membre de ces belles associations pour y devenir un brandon de discorde.

Enfin, dit-il, le plus redoutable de tous les dangers, c'est, pour les nôtres, d'aller s'enrôler dans des sociétés de langue anglaise, et ce qui est encore plus mal de faire partie de ces sociétés neutres ou défendues par les lois de l'Eglise. Quelle erreur de votre part, chers amis, que d'aller trafiquer nos forces nationales avec ceux qui nous cajolent aujourd'hui et qui seront nos pires ennemis demain !

L'expérience de tous les jours me confirme de plus en plus dans la conviction que la tempérance est la base de toute autre réforme sociale et politique.—COBDEN.

Echos du Congrès de la Tuberculose

PARIS, OCTOBRE 1905

PRÉSERVATION ET ASSISTANCE DE L'ADULTE

HYGIÈNE SOCIALE

ASSURANCES ET MUTUALITÉ DANS LA LUTTE
CONTRE LA TUBERCULOSE

DISCUSSION DES RAPPORTS

COMMUNICATIONS DIVERSES (*Suite et fin*)

Chaque employé a un crachoir et on désinfecte périodiquement les bureaux à l'aldéhyde formique.

Enfin, des instructions sont données de temps à autre au personnel par le médecin de l'administration.

Habitations à bon marché par la Mutualité immobilière. (M. DELFORGE, de Paris) — L'auteur de la communication donne des indications sur les procédés propres à utiliser au mieux les capitaux des mutualités en vue de créer des habitations de faible loyer et répondant aux nécessités de l'hygiène.

Il arrive à cette conclusion que "les habitations salubres à bon marché, source d'hygiène et de santé pour le travailleur, peuvent être une source de revenus avantageuse pour le moyen et le petit capital".

Le rôle des Mutualités suisses dans la lutte contre la tuberculose. (M. MAX. BOLLAG, de Liestal, Suisse). — Les caisses de secours en Suisse depuis longtemps participent à la lutte contre la tuberculose par des conférences, des examens de crachats, des distributions de crachoirs, des secours, etc.

Le Patronat de la Catalogne contre la tuberculose. (M. VICTOR SOLEY GELY). — La lutte contre la tuberculose est organisée surtout au moyen de conférences sur l'hygiène, conférences destinées à l'éducation de la population. Le Patronat, de plus, s'occupe de la création d'une caisse d'assurance contre la tuberculose, alimentée par des contributions volontaires, par des subventions de la ville de Barcelone, du conseil général, du gouvernement et des sociétés de secours mutuels des corps de métiers.

Où doit porter l'effort dans la défense sociale contre la tuberculose. (M. LOUIS RENON, de Paris). — Pour extirper les racines sociales de la tuberculose, il faut stériliser les sécrétions virulentes bacillaires en pourchassant partout les foyers tuberculeux, et relever la déchéance organique. Dans ce but, l'utilisation des casiers sanitaires des

maisons, la guerre aux intoxications et l'habitation salubre doivent jouer le rôle principal.

Les Deux Systèmes

Tous les pères et toutes les mères ont passé par là, tous et toutes se sont trouvés dans le même embarras. Quand l'enfant atteint une dizaine d'années, que son esprit d'observation lui fait remarquer davantage les choses qui l'environnent, que sa curiosité éveillée le porte à solliciter l'explication de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il entend, il pose fréquemment à ses parents des questions terriblement délicates.

Que répondre en pareil cas? Faut-il, comme certains parents, se contenter de dire: "Cela ne te regarde pas, tu le sauras plus tard, laisse-moi tranquille!" ou vaut il mieux fournir une réponse sérieuse, et quelle réponse?

Pour moi, si vous me permettez d'exprimer mon avis, j'estime qu'on ne doit jamais envoyer promener un enfant qui vous interroge. Il vous pose toutes ses questions, même les plus scabreuses, avec une parfaite bonne foi et une entière confiance. Si vous refusez de satisfaire sa curiosité, vous le découragez pour l'avenir, vous tuez en lui cette confiance. Il hésitera désormais, il renoncera peut être à s'adresser à vous quand son esprit sera embarrassé. Et alors qu'arrivera-t-il? Son imagination travaillera, souvent sur des sujets dont il vaudrait mieux qu'il ne s'occupât point. Il se forgera des idées fausses, il se remplira la tête d'erreurs ou de sottises. Ou bien il questionnera des enfants plus âgés que lui, qui s'empresseront de "faire son éducation". Et l'on sait ce que j'entends par là. Il apprendra ainsi par des moyens déplorables, des choses qu'il aurait ignorées longtemps si votre refus de l'instruire n'avait surexcité sa curiosité.

Il me paraît donc préférable de toujours répondre aux enfants. Et comment? En leur contant des histoires? Non, certes, car il ne faut jamais, sous aucun prétexte, leur dire des choses mensongères, d'abord par respect pour la vérité, ensuite parce que le jour où ils découvrirait que vous les avez trompés, ils n'accorderaient plus aucune créance à vos paroles sur n'importe quoi. Alors que faire?

A mon avis, on doit fournir des explications sensées, aussi exactes que les convenances le permettront, et surtout assez vraisemblables pour satisfaire la raison de l'enfant.

Questions Mutualistes

ONTARIO

Les circonstances ne nous ont pas permis, depuis quelques mois, de continuer régulièrement l'étude du mouvement qui s'est fait depuis quelques années aux États-Unis et au Canada, dans le but de réformer et perfectionner les bases financières des sociétés de secours mutuel. Nous avons repris l'examen de cette question dans notre dernier numéro et nous le continuerons dans les numéros qui vont suivre. Nous engageons tous nos confrères à donner à cette question toute l'attention qu'elle mérite.

Suit un extrait du tarif net minimum pour une assurance au décès, adopté par la législation d'Ontario, (60 Vict., chap. 36) que sont tenues de charger à leurs membres les nouvelles sociétés de secours mutuel admises à opérer en vertu de cette loi.

AGE à admission	ANNUELLE	MENSUELLE
20	\$10.55	\$0.90
25	12.42	1.05
30	14.31	1.21
35	16.82	1.43
40	20.18	1.71
45	24.66	2.09
50	30.72	2.61

Les membres doivent verser en outre les cotisations nécessaires pour pourvoir aux frais de gestion du corps principal et des branches, cours ou cercles auxquels il appartient.

La nature ne produit jamais de liqueurs alcooliques. Elle peut faire mûrir le raisin sur la branche, mais c'est l'homme qui en convertit le suc en vin.—Comte DE CHAPTAL.

Prix d'Honneur de Division

Dans le concours actuel, le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membres, dans sa division de concours (à condition que ce nombre soit de 20 au minimum), recevra une montre en or ou la somme de \$50.00, à son choix, outre les récompenses mentionnées à l'article 4.

Hygiène Pratique

FATIGUE DU LUNDI

Le dimanche a été institué pour se reposer. Depuis la création, le septième jour a été consacré par les commandements, et par l'exemple du Créateur, comme jour de repos.

Mais l'humanité se repose-t-elle le septième jour ? Il est vrai que le peuple cesse presque toutes ses activités commerciales ou industrielles, et cependant presque tout le monde se lève le lundi matin plus fatigué que la veille. Comment expliquer qu'un homme cesse de travailler et se fatigue en même temps ? L'explication est facile : Les muscles ne travaillent guère le dimanche, mais le système nerveux et le système digestif travaillent double des jours ordinaires. Le matin, le midi, et le soir du dimanche semblent être consacrés par le plus grand nombre à des excès de table. Si les jambes et les bras sont inoccupés ce jour-là, les mâchoires travaillent sans relâche, le tube digestif digère et se débat et se charge.

Une petite veillée le soir avec du vin et des gâteaux donne le coup de grâce à ce pauvre tube digestif, qui abandonne la tâche impossible de digérer la masse dont son propriétaire l'accable pendant cette terrible journée.

Notre gourmand se réveille le lundi matin, la bouche épaisse, l'haleine fétide, la tête lourde, les membres fatigués. Beau repos vraiment qui épuise le système nerveux !

LE VRAI REPOS

Un homme intelligent devrait comprendre que l'estomac a besoin de repos comme les jambes et les bras ; le dimanche surtout, l'estomac demande une diète plus sévère, parce que les muscles travaillent moins et le système nerveux lui-même devrait faire moins de dépenses.

Le vrai repos consiste à diminuer le travail de chaque organe et à donner à chacun une activité moindre et une direction différente.

Laissez le dimanche le cerveau oublier les préoccupations du travail de la semaine, laissez l'estomac se reposer à son tour, et vous serez ravis et surpris de ne pas vous lever le lundi matin avec ce "tired feeling" qui vous dégoûte du travail. De cette façon vous aurez observé le repos du dimanche suivant l'esprit et non suivant la lettre du commandement.

Prix Personnel

N'oubliez pas que dans le concours actuel il sera accordé une insigne à tout sociétaire ayant présenté un membre et, ensuite \$1.00 pour chaque autre membre.

Table de Mortalité

La table de mortalité suivante, dénommée "Combined Experience" pouvant être de quelque utilité aux mutualistes, nous avons pensé la reproduire à titre documentaire.

Age	Vivants	Décès	Longévité probable	Age	Vivants	Décès	Longévité probable
10	100000	676	43.36	55	63469	1375	16.86
11	99324	674	47.68	56	62094	1436	16.72
12	99650	672	47.1	57	60654	1497	15.59
13	97978	671	46.33	58	59161	1561	14.97
14	97307	671	45.64	59	57600	1627	14.37
15	96636	671	44.96	60	56073	1696	13.77
16	95965	672	44.27	61	54275	1770	13.18
17	95293	673	43.58	62	52505	1844	12.61
18	94629	675	42.88	63	50661	1917	12.05
19	93945	677	42.19	64	48744	1990	11.51
20	93268	680	41.49	65	46754	2061	10.97
21	92588	683	40.79	66	44693	2128	10.44
22	91905	686	40.09	67	42565	2191	9.91
23	91219	690	39.39	68	40374	2246	9.38
24	90529	694	38.68	69	38128	2291	8.85
25	89835	698	37.98	70	35837	2327	8.32
26	89137	703	37.27	71	33510	2351	7.79
27	88434	708	36.56	72	31159	2362	7.26
28	87726	714	35.86	73	28797	2358	6.73
29	87012	720	35.15	74	26439	2339	6.20
30	86292	727	34.43	75	24100	2303	5.67
31	85565	734	33.72	76	21797	2249	5.14
32	84831	742	33.01	77	19548	2179	4.61
33	84089	750	32.30	78	17366	2092	4.08
34	83339	758	31.58	79	15277	1987	3.55
35	82581	767	30.87	80	13290	1866	3.02
36	81814	776	30.15	81	11424	1730	2.49
37	81038	785	29.44	82	9694	1582	1.96
38	80253	795	28.72	83	8112	1427	1.43
39	79458	805	28.00	84	6684	1268	0.90
40	78653	815	27.28	85	5417	1111	0.37
41	77838	826	26.56	86	4306	958	0.30
42	77012	830	25.84	87	3348	811	0.24
43	76173	837	25.12	88	2537	673	0.18
44	75316	841	24.41	89	1864	545	0.12
45	74435	849	23.69	90	1319	427	0.07
46	73536	844	22.97	91	892	322	0.04
47	72629	881	22.27	92	570	231	0.02
48	71601	1021	21.56	93	339	156	0.01
49	70580	1063	20.87	94	184	95	0.00
50	69517	1108	10.18	95	89	52	0.00
51	68409	1156	19.50	96	37	24	0.00
52	67253	1207	18.82	97	13	9	0.00
53	66046	1261	18.16	98	4	3	0.00
54	64785	1316	17.50	99	1	1	0.00

La langue française

Il n'est pas un seul membre de l'entourage de Lord et Lady Grey qui ne parle pas bien notre langue. Le Gouverneur Général et son épouse distinguée donnent sous ce rapport l'exemple. Leurs enfants savent le français et se font un devoir de se servir de cette langue, lorsqu'ils conversent avec des personnes de notre origine.

Episodes d'Histoire Naturelle

LE CHÉTODON

Un jour, la nature prit toutes les pierreries de son écrin et en couvrit le chétodon, ce bijou vivant de mers orientales. Sa tunique de satin n'est qu'une cuirasse étincelante de perles et de diamants. Les tropiques ne possèdent ni un oiseau ni un papillon qui puisse rivaliser d'éclat et de beauté avec ce petit Apollon des océans.

Sur les vagues, c'est une flamme ; sur l'eau, c'est une fleur. Sa robe est blanche comme l'argent, elle a été semée des plus fines couleurs et des plus riches dessins par ce sublime artiste qui se nomme le soleil ; éclat vraiment féerique qui éblouit le regard, étonne l'imagination, défie la plume et le pinceau.

Cette splendide robe semble faite pour le chétodon : il n'est pas de corps plus agile et plus gracieux, de formes plus charmantes, d'allures plus vive et plus coquette. Il se sait beau, cet Antinoüs de pourpre et d'or, et ce n'est pas lui qui se ferait un voile mystérieux de l'écume de la mer. C'est à la pointe des vagues qu'il se balance comme un feu follet. C'est sur le rivage ensoleillé qu'il étale sa cuirasse d'or dont chaque écaille est une étincelle.

A chaque mouvement, plein de légèreté et de grâce, il aborde une couleur nouvelle, nuance féerique, teinte exquise ; c'est une turquoise, c'est un rubis ; l'améthyste s'est changée en grenat ; la perle se fait diamant, la topaze émeraude.

Parfois, les chétodons se réunissent dans la vasque d'un rocher. Alors, c'est un amas de pierreries, et l'on dirait que, dans ce coin secret, la mer a caché ses diamants de la couronne. Le beau chétodon ne se plait que sur les rivages et sur la surface des eaux. C'est au grand jour, en plein soleil, qu'il se pavane, qu'il frétille, qu'il coquette, qu'il respire, qu'il faut le voir et l'admirer !

N'est-ce pas, au contraire au fond des abîmes que se retranchent les plus hideux habitants de la mer, comme s'ils étaient confus de leur monstruosité ?

N'est-ce pas dans sa coquille que le mollusque abrite son aspect répugnant, pareil à ces infirmes qui, fuyant le monde, gardent éternellement la chambre ? Aux êtres repoussants ou difformes, les ténèbres des abîmes ou des nuits. Aux créatures de prédilection et de beauté, aux plumages éclatants, aux écailles éblouissantes, aux fourrures magni-

ques, des flots d'air et des torrents de soleil.

On dit que la nature est également fière de ses enfants qu'elle aime tous du même amour. Je ne suis point dans les secrets de son cœur, mais il m'a toujours semblé qu'elle cachait des préférences et qu'elle devait avoir ses "benjamins". Si, d'un côté, elle se plaît à étaler au grand jour la splendeur et la grâce de ses plus belles créatures, ne vous semble-t-elle, pas d'un autre côté, reléguer un peu durement ses ébauches et ses monstres dans la fange ou les ténèbres, au fond des abîmes, des cavernes et des marais? La nature a comme une immense "cours des Miracles" qu'elle tient cachée et, pourtant, ce n'est point là que se trouvent toujours les mendiants et les bandits de la création.

Si le chétodon n'avait pour lui que son incomparable beauté, j'en parlerais moins. Mais ses talents surpassent son éclat et ses mœurs sont autrement curieuses que son écrivain. Aucun animal n'a recours, pour s'emparer de sa proie, à un procédé aussi original. Si sa robe nous éblouit, son intelligence nous charme et nous confond.

La bouche de ce poisson bizarre s'allonge en tube d'une délicatesse extrême et d'une structure merveilleuse. C'est à la fois une pompe et un canon.

Lorsque le chétodon avise sa proie, jolie mouche verte ou bleue des Tropiques, butinant en paix sur les plantes marines, il s'approche, nageant avec une lenteur cauteleuse et calculée. Arrivé à cinq ou six pieds de sa proie, le poisson-chasseur s'arrête, ajuste son tube, j'allais dire met son arme en joue, et lance une goutte d'eau de sa bouche tubulaire. Cette mitraille aquatique ne manque jamais d'atteindre la mouche, qui tombe, étourdie, dans la vague. En deux coups de nageoire, le chétodon arrive, prend la victime aux trois quarts asphyxiée et l'avale avec la délicatesse d'un oiseau-mouche qui suce une fleur ou qui se désaltère d'une goutte de rosée.

Le chétodon tire à la mouche comme on tire à l'arbalète ou au pistolet, et jamais l'adroit chasseur ne manque son but. Pour lui, ajuster, c'est toucher; être visé, c'est être mort.

Sa carabine est moins grosse qu'une plume et sa balle est une goutte d'eau, mais un moucheron n'est pas un aigle et jamais le petit braconnier ne revient bredouille.

Parfois l'éclat de son uniforme trahit le beau chasseur. La mouche s'envole; le poisson la suit en rechangeant son arme et ne laisse voir, en nageant, que l'extré-

mité de son tube ou, si vous préférez, le bout de sa sarbacane. Tout à coup, il s'arrête, attentif, immobile; est-ce l'émotion? Ses vives couleurs ont changé; son éclat a pâli. Il vient d'apercevoir la mouche qui se pose sur une autre plante. Elle veut donc périr? Elle tombe, elle est morte.

Cette chasse étonnante a été observée des milliers de fois et jamais la stupéfiante adresse du tireur n'a été mise en défaut.

Les dames chinoises de Java se plaisent à entretenir des chétodons dans des vaisseaux de porcelaine. Ce n'est pas seulement à cause de la grande beauté de ce poisson, mais de l'amusant spectacle que leur donne son adresse d'artilleur. Un véritable tir est disposé dans ce vaisseau de porcelaine. La cible est une mouche qui se débat au bout d'un fil. Le tireur est toujours prêt. A peine a-t-il aperçu la mouche que le pauvre insecte est mis en joue. Le coup part, et c'est avec une précision toujours mortelle que ce point vivant est touché. Il arrive que cinq ou six tubes fonctionnent presque tous à la fois; c'est alors une véritable fusillade, et la proie que les tireurs se disputent ne représente même plus un cadavre, ce n'est qu'un lambeau.

Tel est ce poisson de l'extrême Orient, le plus gentil cavalier et le plus adroit tireur de la mer.

Il y a des animaux cruels qui se font un jouet de leurs victimes. D'autres commencent par déchiqueter la proie frémissante qu'ils vont dévorer; d'autres enfin la souillent d'une bave empoisonnée.

Le chétodon, lui, lave sa victime; il asperge et débarbouille sa proie, comme s'il craignait qu'un grain de poussière ne vint ternir les broderies de son bel uniforme qui fait pâler l'éclat des perles et des diamants.

FULBERT-DUMONTEIL.

L'Orgueil

L'orgueil serait une grande chose, s'il pouvait se justifier.

Orgueil, pure fantasmagorie! Miroir grossissant où l'homme chétif se voit de la taille d'un dieu!

On voit des têtes vides s'élever, comme des ballons, portées par ce gaz subtil qui s'appelle la vanité. Les plus légers montent le plus haut.

C'est la résistance qui soutient l'orgueil, comme la corde soutient le cerf-volant. Lui

donner libre carrière, c'est faire choir celui qui prétend s'égaliser à Dieu.

L'orgueil est comme l'Océan : il se suffit à lui-même et ne se gonfle que de ses propres eaux.

La vanité c'est le vide : c'est la ravine étroite qui, des faibles tributs qu'elle attire, trouve de quoi former un torrent.

Si l'orgueil n'était pas une révolte criminelle, il faudrait en avoir pitié comme d'une folie.

Si la vanité n'était pas si ridicule, l'on devrait en avoir compassion, comme de l'indignité.

L'orgueilleux dit qu'il n'est rien pour s'en tendre dire qu'il est quelque chose.

Ce n'est pas être humble que de se proclamer un néant ; être humble, c'est le penser.

ANDRÉ LE PAS.

(Paille et Grain.)

Les Bons et les Mauvais Livres

LA LITTÉRATURE CONSIDÉRÉE COMME INSTRUMENT DE CULTURE MORALE.

Un livre est une leçon qui dure, et qui se commente, et qui pénètre ; une œuvre d'art, tableau ou statue, est à la fois une leçon vivante et un exemple ressuscité pour les yeux ; un discours, une conférence, un cours, est à la fois l'une et l'autre, c'est-à-dire leçon et exemple.

Le livre universel aujourd'hui, c'est le journal qui, chaque matin, goutte à goutte, fait l'opinion de son lecteur. La presse mène le monde. Tout arriviste, tout tribun, tout apôtre se sert de la presse ; c'est le grand moyen de se servir des foules ou de les servir. On a dit : "Si saint Paul vivait de nos jours, il se ferait journaliste." C'est dire quelle part la littérature, sous toutes ses formes, a dans notre formation morale. Tel suicidé de onze ans avait, sur son oreiller, un roman impie illustré de gravures mauvaises.

Il s'est passé dans la prison d'Espagne qui gardait l'assassin de Canovas, un épisode que la presse de tous les pays devrait répéter, et qu'on devrait inscrire dans toutes nos écoles. Le condamné, abruti par le vice et les théories subversives qu'il avait puisées dans les mauvais livres, a refusé les secours de la religion avec obstination. Sur l'échafaud Angiolino, calme, a regardé les personnes qui

assistaient à l'exécution. Il a demandé à parler, et il a prononcé d'une voix très forte le titre d'un des pires romans français du XIXe siècle.

On connaît les vers si beaux et si énergiques de Victor Hugo¹ :

Plein de ces chants honteux, dégoût de la mémoire,
Un vieux livre est là-haut sur une vieille armoire,
Par quelque vil passant dans cette ombre oubliée,
Romain du dernier siècle, œuvre d'ignominie ;
Voltaire alors régnait, ce singe de génie,
Chez l'homme en mission par le diable envoyé.

Frère barque assoupie à quelque pas d'un gouffre,
Prends garde, enfant, cœur tendre où rien encor ne souffre.

O pauvre fille d'Ève ! O pauvre jeune esprit !
Voltaire, le serpent, le doute, l'ironie,
Voltaire est dans un coin de ta chambre bénie ;
Avec son œil de flamme, il t'espionne et rit.
Oh ! tremble ! Ce sophiste a sondé bien des fanges ;
Oh ! tremble ! Ce faux sage a perdu bien des anges.
Ce démon, noir milan, fond sur les cœurs pieux,
Et les brise ; et souvent, sous ces griffes cruelles,
Plume à plume, j'ai vu tomber ces blanches ailes
Qui font qu'une âme vole et s'enfuit dans les cieux !

Un bon livre a la puissance contraire. Cette puissance peut être immense. N'est-ce pas La Fontaine qui, entendant une ode de Malherbe, s'écriait : " Et moi aussi, je suis poète ! " La Bible a éveillé le génie de Bossuet, le *Traité de l'homme* de Descartes a éveillé celui de Malebranche. Augustin Thierry a raconté, dans une belle page, comment sa vocation d'historien lui fut révélée par la lecture furtive qu'il fit, au collège de Blois, du passage où Chateaubriand met sous les yeux le combat des Romains contre les Francs de Mérovée : "Pharamond, Pharamond, nous avons combattu avec l'épée² !.."

Par le livre se fait comme une transfusion de l'esprit. L'auteur devient vraiment notre ancêtre intellectuel. Toute la génération qui suivit 1870 sut par cœur les *Chants du Soldat*, de Paul Déroulède. Tout le monde sait encore au moins le *Clairon*.

Abbé S. VERRÉT.

Un Original

Sanctorius, un médecin, s'il vous plaît, avait calculé avec scrupule la quantité de nourriture strictement nécessaire à son corps, et pesait en conséquence ses aliments. Cet original s'était fait construire un siège spécial fixé à une balance suspendue au plafond de sa salle à manger. Pour prendre son repas, il se plaçait sur ce siège, et, aussitôt que la balance marquait qu'il avait atteint la quantité fixée de nourriture, il cessait de manger, qu'il eût encore faim ou non.

¹ Regard jeté dans une mansarde.
² Recits des temps mérovingiens.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tél. Bell 2255.

MONTRÉAL, MARS 1906

Ça et là

\$625,000.00 de réserve !

* * *

Mars, le premier mois du concours.

* * *

Nous nous acheminons rapidement vers
le MILLION.

* * *

L'Alliance Nationale a pris 11 ans à accumuler son premier demi-million, le second va se former en beaucoup moins de temps.

* * *

Le plus humble des membres de l'Alliance a des amis et de l'influence et s'il le veut il peut proposer un ou deux candidats. Qu'il essaie !

* * *

Ne perdez pas une occasion de placer un bon mot en faveur de votre société. Les meilleurs témoignages en sa faveur doivent venir de ceux qui en font partie et qui ont appris à l'aimer par expérience.

* * *

Sociétaires ! faites un effort digne de votre société. Ne négligez rien. Il faut que ce concours, le dernier avant la grande convention du mois d'août prochain, ait un retentissement sans précédent. C'est par milliers que nous devons augmenter notre effectif.

* * *

Pas un cercle, pas un bureau de perception ne doit manquer l'occasion d'admettre au moins un ou deux membres durant ce concours. Ancrez-vous cette idée dans le cerveau ! Prenez-en la résolution ferme aujourd'hui... et mettez-vous à l'œuvre tout de suite.

* * *

Bien que l'Alliance Nationale soit la plus

puissante société mutuelle de l'Amérique financièrement, il ne s'ensuit pas que les candidats doivent venir demander leur admission dans son sein tout seuls. Il faut qu'ils soient sollicités ; il faut que chacun fasse sa part de propagande et de travail. Allons, à l'œuvre sans tarder.

Les superstitions vraies

Ce qui porte malheur, c'est :

De toucher à un fil électrique chargé, le lundi ;

De dire des gros mots à un homme plus fort que soi, le mardi ;

De prendre le bien du voisin, le mercredi ;

De marcher pieds nus sur un morceau de verre, le jeudi ;

De s'asseoir sur une scie circulaire en action, le vendredi ;

D'être le samedi, le treizième à table, quand il n'y a à manger que pour six ;

De monter dans un tramway ouvert le dimanche, quand il pleut ;

De refuser, n'importe quel jour, de s'affilier à l'Alliance Nationale.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE ST-THOMAS, No 246.

Institué à Compton, Co. de Compton, le 4 février 1906, par M. G. H. Vaillancourt, R P P G, et organisé par ce dernier.

OFFICIERS :

Chap. M. le curé Théberge,
Sb. P. G., M. Ste-Marie,
Prés., P. Gilbert,
Vice-Prés., Frs Audet,

Sec.-Arch., J. P. Fortier, t.
Sec.-Fin. et Trés., L. C. Drolet,
Md. E. J. H. Lanville,
Com. Ord., A. Langevin,
Int., O. Rodrigue.

CERCLE STE-EULALIE, No 247.

Institué à Ste-Eulalie, Co. Nicol t, le 25 février 1906, par M. G. H. Vaillancourt, R P P G, et organisé par ce dernier.

OFFICIERS :

Chap. et Sb. P. G., J. M. le curé G. E. Roberge,
Prés., J. E. Héon,
Vice-Prés., Elot Tremblay,

Sec.-Arch., Jos. Doyon,
Sec.-Fin. et Trés., A. Gaudet,
Md. E. J. H. Lanville,
Com. Ord., Denis Hamel,
Int., Sévère Talbot.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. ST-AUGUSTIN, No 158.

Institué à St-Augustin, Co. Deux Montagnes, le 3 février 1906, par M. G. Dépatie, R P P G, et organisé par ce dernier.

Pr., J. E. Rochon,
Md. E., P. Z. Mignault.
Com. de S. : MM. M. S. Jacques, Prés., et F. Lallier et A. Lebus.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par M. le Président Général ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

Son Honneur A. Archambault, Cl. Leclerc, 158 ; M. Ste-Marie, Cl. St-Thomas, 246 ; J. E. Roberge, Cl. Ste-Eulalie, 247 ; W. Roberge, Cl. St-Raymond, 96 ; J. H. Thibaudeau, Cl. St-Eugène, 133 ; Alb. Parent, Cl. St-Pierre-aux-Liens, 145 ; L. J. Gauthier, Cl. St-Lin, 239.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

H. Ducharme, Cl. St-Félix, 41 ; P. Z. Mignault, B. P. St-Augustin, 158 ; R. A. D. King, Cl. St-Thomas, 246 ; J. H. Lanueville, Cl. Ste-Eulalie, 247 ; P. Quesnel, Cl. St-Paul de Grand'Mère, 165 ; P. Vandandaigne, Cl. Ste-Cécile, 181.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants au cours du dernier mois :

CERCLE ST-JOSEPH, No 1 : 1° à M. J. B. A. Martin, à l'occasion de la mort de sa mère ; 2° à M. A. B. Genand et sa famille, à l'occasion de la mort de sa belle-mère.

B. P. ST-URBAIN, No 21 : à MM H. et P. Bourdeau, à l'occasion de la mort de leur frère.

CERCLE SAGARD, No 48 : à M. Fernand Brousseau, à l'occasion de la mort de sa mère.

CERCLE DELORIMIER, No 112 : à M. A. Davis, à l'occasion de la mort de son beau-père.

CERCLE LANGEVIN, No 153 : à MM. Jules et Gustave Mager, à l'occasion de la mort de leur mère Mme Mager.

CERCLE ST PAUL DE GRAND'MÈRE, No 165 : à M. Louis D. Chesne, à l'occasion de la mort de son épouse.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Québec, 15 fév. 1906.

M. L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,
Montréal.

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-inclus le certificat de dotation No 4602 de M. J. H. Plamondon, lequel j'ai fait signer par Mme Belzémire Berthiaume, son épouse, devant un témoin et moi. En même temps, elle me prie de bien vouloir vous remercier pour la diligence apportée dans le règlement de cette assurance.

Votre dévoué,
A MARCEAU,
Subs. Prés. Gén.
Cercle Laval, No 21.

Monsieur le Secrétaire Général
de l'Alliance Nationale,
No 7, Place d'Armes, Montréal.

Monsieur le Secrétaire Général,

Je viens vous remercier bien sincèrement pour la prompte remise du montant du certificat de dotation de feu mon père, Dolphis Hamel, de Ste-Gertrude et faisant partie du Cercle St-Sylvère, No 203, et pour votre bonne courtoisie dans le règlement de cette affaire.

Avec considération,
ADÉLARD HAMEL,
Exécuteur testamentaire.
St-Sylvère, 16 février 1906.

Cautionnements d'Officiers de Cercles

La London Guarantee and Accident Company, à la demande du Conseil Général, s'est portée caution de la fidélité des officiers de Cercles et de Bureaux de Perception dont les noms suivent, dans l'exercice de leurs fonctions, aux termes des articles 163 et 387 des statuts :

OFFICIERS.	FONCTIONS.	NOM DU CERCLE OU B. P.	No.	DATE D'ACCEPT. DU CAUT.
Paquette, Jos.	Sec.-Fin. et Trés.	Ste-Elisabeth.	19	10 fév. 1906
Charette, J. A.	Trés.	Mascouche.	30	" " "
Laboursadière, C.	"	Moulanges.	60	" " "
Crétien, Alf.	"	Duvernay.	123	" " "
Savard, P. I. L.	Sec.-Fin.	Edmonton.	151	" " "
Aubin, Ernest	Trés.	Langevin.	153	" " "
Lalonde, A. J.	"	Béland.	159	" " "
Dubois, J. B.	"	Dollard.	163	" " "
Savard, J. A.	"	Crémazie.	171	" " "
Rouleau, Z. A.	"	St Désiré.	189	" " "
Racicot, L.	"	St-Bernardin.	194	" " "
Beaudoin, Eus.	"	Lafontaine.	206	" " "
Deveau, Elz.	Sec.-Fin. et Trés.	St-Vital.	210	" " "
Martel, Jos.	Trés.	St-Michel.	43	18 " "
Hébert, J. B.	Sec.-Fin.	"	66	" " "
Lamy, Nap.	Trés.	"	124	" " "
St-Louis, L. P.	"	Bruchési.	135	" " "
Lefebvre, Jos.	Percepteur	B. P. St-Sacrement.	69	" " "

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Date	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B. P.	Date		le	Age	Cause	
479	Hamel, D. A.	52	St-Sylvère	1-4-04	\$ 500	12-11-05	53	Pleuro-Pneumonie.	J. Z. Beaulmier.
480	Séguin, Am.	36	Lévis.	1-9-00	1000	15-12-05	41	Tuberculose.	Alf. Roy.
481	Plamondon, J. F. E.	49	Laval.	31-1-97	1000	27-12-05	58	Maladie de Bright.	J. Guérard.
482	Roy, Jos.	33	Joliette.	19-10-93	2000	27-12-05	46	Phthisie.	J. C. Bernard.
483	Gratton, M.	51	Ville-Marie	10-7-93	1000	30-12-05	64	Cancer.	S. J. Girard.
484	Rousseau, Jos.	34	Bourget	11-8-03	500	5-1-04	37	Tuberculose	C. A. Daigle.
431	Berthiaume, F.	42	St-Pierre.	21-12-95	1000	12-1-06	56	Asphixie.	A. F. Jeannotte.
486	Deschênes, Aug.	82	Ste-Elisabeth.	18-1-93	500	25-1-04	44	Grippe.	C. Desrochers.

est
for
des
tièr
livr
mèr
vret
3°
C
cais
mal
(265
mal
circ
négl
déch
date
inté
nable
3°
Ch
nité q
formu
cin (5
riode
que le
ca. cons
clamat
(formu
4° ART
(A)
247, 25

Montréal, 26 février 1906

M J. L. D. Papineau, Ecr.,
Secrétaire Général, Alliance Nationale.

Cher Monsieur,

J'ai remis à Mme Jos. Rousseau le chèque de \$500.00 que vous m'avez envoyé pour lui remettre, en paiement du certificat issu par votre société sur la vie de son mari.

Je vous retourne ci-inclus le certificat avec la quittance de la bénéficiaire qui m'a chargé de vous exprimer sa profonde reconnaissance. La mort de son mari l'a laissée sans ressource, à la tête d'une famille de cinq jeunes enfants. L'assurance que l'Alliance Nationale lui a payée est le seul bien que son mari a pu lui laisser.

Votre, etc.,

J. C. LAMOTHE,
Substitut du Cercle Bourget.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

AVIS

AUX MEMBRES QUI DÉSIRENT RECEVOIR
L'INDEMNITÉ HEBDOMADAIRE
DUE POUR MALADIE

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général (art. 257 et 265).

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MÉDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

4° ARTICLES DES STATUTS À CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PÉRIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

- 1° Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).
- 2° A l'assemblée du cercle.
- 3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITÉ DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

- 1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).
- 2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).
- 3° Que le cercle approuve la requête.
- 4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

ÉTAT FINANCIER

Au 31 Janvier 1906

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 décembre 1905.....	\$538,073.83
Produit des contributions.....	14,241.53
Intérêts.....	7,839.00
	<u>\$560,154.36</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
J. E. A. Lefebvre.....	\$ 1,000.00
J. H. Rousseau.....	100.00
Anselme Lebus.....	1,000.00
François Thibeault.....	500.00
Alfred Naud.....	1,000.00
J. Napoléon Montpetit.....	1,000.00
Albini Bertrand.....	500.00
Geo. Emile Brais.....	1,000.00
Joseph Cazalais.....	1,000.00
" Caisse Générale, 5% des contributions	712.08
" <i>balance au 31 Janvier 1906</i>	552,342.28
	<u>\$560,154.36</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 décembre 1905.....	\$ 12,017.74
Produit des contributions.....	861.81
Intérêt.....	180.00
	<u>\$ 13,059.55</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfics.....	\$ 271.00
" Caisse Générale, 5% des contributions	43.09
" <i>balance au 31 janvier 1906</i>	12,745.46
	<u>\$ 13,059.55</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 755.17
" Rétribution.....	6,358.25
" Revue.....	5.50
" Droits d'entrées.....	492.00
" Revision et mutation.....	41.55
" Fournitures.....	172.65
" Assurance garantie, officiers cercles..	8.80
Intérêts.....	182.59
" Divers.....	76.93
	<u>\$ 8,093.44</u>

A balance au 1er janvier 1906.....	5,291.67
	<u>\$13,385.11</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 80.19
" Propagande.....	35.37
" Entretien du bureau :	
Téléphone, télégraphe, poste et express.....	52.56
Revision examens.....	176.00
Salaires d'officiers et employés...	643.36
" Divers.....	18.49
" Inspection.....	170.29
" Revue.....	12.50
" Divers.....	39.68
	<u>\$ 1,228.44</u>
Par balance au 31 janvier 1906.....	12,156.67
	<u>\$13,385.11</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation.....	\$552,342.28
" " C. des Malades.....	12,745.46
" " Générale.....	12,156.67
" " d'Épargne.....	24,077.99
	<u>\$601,322.40</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 20,500.00
Municipalités Scolaires.....	49,729.47
Municipalités.....	26,320.00
Prêts hypothécaires.....	460,594.75
Banques Hochelaga, Provinciale et Na- tionale.....	44,727.13
	<u>\$601,871.35</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	548.95
	<u>\$601,322.40</u>

Montréal, 31 janvier 1906.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON
J. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces derniers n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., substitut du P. G.; S. A., sec. archiviste; S. F., sec. financier; Md. E., médecin-examinateur.

- No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: S. A., O. Bourdon, 301 Versailles; S. F., Alex. Moquin, 1 Trudell. Réunions, 3e et 4e lundis, 8 hrs p. m., sous-sol église St-Joseph.
- No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Lesauvé, 1793 Ste-Catherine. Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 rue Vine.
- No 3—CL. BEAUHARNOIS: S. A., Jos. Fortier; S. F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p. m., Salle Vachon.
- No 4—CL. DORVAL: S. A., Emery Quénel; S. F., J. B. LeFebvre, commerces. Réunions, 1er et 3e mardi, 7.30 hrs p. m., ancienne chapelle.
- No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S. A., Édouard Barolet, 2336 St-Jacques; S. F., J. A. Blanchard, 343 Duroit. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p. m., salle Roy, 83 rue Fulford.
- No 6—CL. SACRÉ-CŒUR, Montréal: Chap. l'In. P. v. F. L. T. Adam, Cha. Ho.; S. F., Ed. Br. n., 1018 Ontario. Prés et M. L. E. J. A. Dupierre, 410 Plessis; S. A., J. R. Beauvais, 432 Plessis; S. F. W. Dufrain, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p. m., sous-église Sacré-Cœur.
- No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A., M. C. Bersalle M. O. Besner.
- No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A., Théo. Bénard, 1136 St André; S. F., J. A. Mignault, 77 Roy. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p. m., salle Gareau, 111 Mal neuve.
- No 9—CL. STE-GENEVIÈVE, C. Jacq. Cartier; S. A., Aléd. le Bouteau; S. F., Ax. Libersan. Réunions, 3e mercredi, 7 hrs p. m., chez le notaire Lizeran.
- No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rév. J. Cavana; S. P. G., Jos. Papin, 491 Centre; Prés, Isid. Fortier, 146 Centre; M. L. E., E. G. Dage-ais, 357 Centre; S. A., N. Beaulieu, 4110 Centre; S. F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p. m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.
- No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S. A. et S. F., Dr. G. E. Cartier, 301 Carré Chaboullier. Réunions, 4e vendredi, 8 hrs p. m., 190 rue St-Laurice.
- No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S. A., J. E. Ferras, 3522 Notre-Dame; S. F., P. G. Foitier, 1898 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e jeudis, 8 hrs p. m., Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame.
- No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi (après-midi) au No 30 St-Jacques.
- No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphé Labelle. Réunions, 1er et 3e dimanches (après grand-messe), au bureau de Louis Labelle.
- No 15—CL. ST-MEDARD, Coteau-Station: S. A., H. R. Smith; S. F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet 3 30 hrs p. m.
- No 20—CL. ST-VALÉRIE, Québec: S. A., Geo. Vidal, Pont mercredis, 8 hrs p. m., salle Moisan.
- No 21—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S. A., Arth. Laplante; S. F., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, salle Brault.
- No 24—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot: A., W. Pilon; S. F., J. Drouot. Réunions, 3e dimanche, office du curé.
- No 25—CL. LABOQUE, Sherbrooke: S. A., J. B. Duchesneau; S. F., E. P. Bédard. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs p. m., Block Murray, rue King.
- No 35—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: S. A. et S. F., A. Onellette. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p. m., Salle des Artisans.
- No 23—CL. ST-MARTIN Co. Laval: S. A., C. A. Descary, Bord-a-Pioutte; S. F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.
- No 29—CL. HOCHELAGA, Montréal: S. A., A. Roy, 19 Hudson; S. F., W. Desjardins, 16 Décarie. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p. m., 1513 Notre-Dame Est.
- No 31—CL. MONTCALEM, St-Jacques L'achigan: S. A., M. Granger, N. P. S. F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.
- No 34—CL. SALABERRY, Valleyfield: S. A., D. A. Dalgault; S. F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Monette, rue Ste Océlie.
- No 35—CL. ST-PAUL, ville St Paul: S. A., N. D'Amique; S. F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p. m., Salle Daoust.
- No 37—CL. OŒNOCŒUR: S. A., Dr G. Marotte; S. F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7.30 p. m.
- No 42—CL. ST-VINCENT, Montréal: S. A., E. Lachapelle, 710 Sainte-Catherine; S. F., J. H. Paquette, 294 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p. m., salle Larivière, 5 Dufresne.
- No 44—CL. ST-LOUIS, Montréal: S. A., G. A. Maillois, 859 Demontigny; S. F., Jos. de Vandreuil, 697 Berri. Réunions, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p. m., Salle Brault, 571 rue Berri.
- No 46—CL. RIGAUD: S. A., J. A. H. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p. m.
- No 48—CL. SAGARD, Saub-au-Récollet: S. A., Avila Prévoost; S. F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévoost, à 9 hrs p. m.
- No 49—CL. JACQUES-CARTIER, Lachine: S. A., Arthur Daoust; S. F., Jos. Leclair. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p. m., No 11, 15e rue.
- No 50—CL. ST-GUILLEUME, Co. Yamaska: S. A., P. E. Sylvestre; S. F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche, 64 hrs p. m., salle Publique.
- No 54—CL. ST-JEAN CHRYSOSTOME: S. A., J. E. Dérôme; S. F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p. m., salle du Conseil.
- No 58—CL. STE-JUSTINE: S. A., Georges Desparois; S. F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p. m., chez M. Désiré Lauzon.
- No 60—CL. SOULANGES, Les Océans: S. A., S. A. Roch Lebour, Les Océans Pointe; S. F., C. L. Bourassa. Réunions, dernier vendredi, salle Cuillière, 8 hrs p. m.
- No 61—L. MAISONNEUVE, Montréal: S. A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S. F., P. Lesage, 820 St-André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, 3.15 p. m., coin Amherst et de Montigny.
- No 64—CL. NOTRE-DAME DE HULL: S. A., Hor. Pire; S. F., J. E. Caron. Réunions, salle Ladouce, rue du Lac, 2e et 4e vendredis, 8 h. p. m.
- No 65—CL. ST-FES-XAVIER, L'Épiphanie: S. A., Médard chez M. G. Coderre.
- No 66—CL. LAPRAIRIE: S. A., Alphonse Duranseau; S. F., A. F. Grondin. Réunions, 4e lundi, chez A. F. Grondin.
- No 69—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve: S. A., J. Chailfoux, 33 ave Lasalle; S. F., Amédée Beaupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p. m., 191 Léonard.
- No 72—CL. ST-BARTELEMI, Co. Berthi: Chapelain, Rév. Régis Boin; S. P. G., Jos. Lafontaine; Prés., A. Lafontaine; Md. E. E. Landy; S. A., Arth. Caron; S. F., Ch. L'Heureux. Réunions, 3e lundi.
- No 73—CL. CHARLEMAGNE, ville St-Louis: S. P. G., J. P. Lamarche, N. P., 1047 St-Hubert; S. F., J. B. Martineau, J. R. 401 Mont-Royal; S. A., Léon Defoy, 526 St-Hubert; S. F., L. N. C. Coteaux de Courville, 96 Fontaine; Md. E., Ern. E. Lauzon, 406 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardi, 94 Fontaine.
- No 78—CL. BOURGET, Montréal: Chapelain, Rév. M. Demers, S. P. G., J. C. Lambothe, 747 St-Denis; Prés., J. E. Costin, 433 St-Denis; Md. E., C. A. Dalgie, 107 St-Hubert; S. A., J. B. Desaulniers, 174 Beaudry; S. F., Wilf. Piché, 309, Beaudry. Réunions, 2e et 4e mardi, salle Dionne, 1343 Ste Catherine, 8 hrs p. m.
- No 80—CL. PIERREVILLE: S. A. et S. F., H. L. Shooner. Réunions, dernier dimanche, salle Shooner.
- No 82—CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf: S. A., L. A. Lacroix; S. F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Frenette.
- No 92—CL. ST-JOACHIM, Louiseville: S. A., J. A. Vadeboncoeur; S. F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et 31 du mois, édifice G. Caron, rue St-Laurant.
- No 99—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCHE, S. A., de Montarville Taschevan; S. F., A. Lemieux. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. B. St-Hilaire, 1 h. p. m.
- No 100—CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISES, Beauceville: S. A., F. X. Beauchemin; S. F., God. Lachance. Réunions, dernier mercredi, à la salle Gause.
- 101—CL. DE LA BEAUCHE, St-Georges, Co. Beauce: S. A., S. Paquet; S. F., Joseph Gagné. Réunions, dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 2 hrs p. m.
- No 102—CL. ST-BERNARD, Sorel: S. A. et S. F., A. P. Vanasse. Réunions, 4e lundi au bureau du S. A., maison Vanasse rue George.

No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec: Chapelain, Rév. J. E. P. hes; Sb. F. G. et Md. E., P. M. Bédard, 236 St-Jean; Prés.: Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gingras, 29 B. rthe et; S.F., J. E. Roudreau, 418 St-Jean. Réunions, 4e mardi, salle Monreuil, 87 D. Aquinon.

No 113—CL. DELORMIER, 155, W. H. d. Fortier, 34 Garnier; S.F., Léon Désautels, 175A Marie-Anne. Réunions, 3e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Brébouf.

No 114—CL. ST-EUSEBE, Montréal: S.A., Pierre Guéne te, 16 Nollada; S.F. et Md. E., J. A. Ranger, 788 Ontario. Réunions 3e et 4e jeudis, salle Lemieux, c. in Lafontaine et Ibeville, 8 hrs p.m.

No 115—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY: S. A., D. Goyette; S.F., P. A. Feltier. Réunions dernier mardi, 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste

No 117—CL. ST-AUGUSTE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 428a Beaudry; S.F., Les Desruiers 2354 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Delmeille et Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118—CL. GARNEAU, Montréal: S.A., J. P. Vincent, 201 Cha ham; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duvernay, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 123—CL. DUVERNAY, Montréal: Chapelain, Rév. M. Beaudoin; Sb.P.G., Henri Mitchell, 239 Queneil; Prés. J. A. Latreille, 194 Delisle; S.A., Joseph Médard, 174 Duvernay; S.F., O. Lecaun 178 Duvernay; Md.E. Henri Campeau, 3196 Notre-Dave. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duvernay, No 45 Vinet 8 hrs p.m.

No 124—CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières: S.A., A. Lebrun, 27 B. naventure; S.F., F. X. Vanasse, 29 Du Flaton. Réunions, 3e et 3e mardis, 23 du Flaton, 115 hr p.m.

No 125—CL. STE-GENEVIEVE DE BATISCAN: (Chapelain, Rév. M. B. Ilemas; Sb.P.G., Donat Baribeau; Prés. O. Duval; S.A., L. M. J. Th. baull; S.F., Prime Baril; Md.E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126—CL. ST-EDOUARD, Montréal: S.A., C. B. Inzasso, 960 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 3e et 4e mardis salle St-Edouard, 956 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 127—CL. OLIER, Montréal: Chapelain, Rév. W. Hébert, P.S.S.; Sb.P.G., D. W. Gagnon, 110 St-Denis; Prés., J. D. Trudel 11 Cadieux; S.A., O. Lapalme, 708 St-Urbain; S.F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md.E., L. A. Garnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monument National, 8 hrs p.m.

No 128—CL. BRUCHEMI, Montréal: S.A., J.M.E. Lariche-lère, 234 Ste-Elizabeth; S.F., J. Joannette, 19 Huron. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 583 Plessis, 8 hrs p.m.

No 140—CL. CHICOUTIMI: S.A., D. V. Morrier; S.F., Bruno Lefebvre. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 39 hrs p.m.

No 146—CL. STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbon-nière, 241 Rivard; S.F., Jos. Marois, 238 Plessis. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 148—CL. CHENIER, Montréal: S.A., Geo. Guy, 235 R. obelien; S.F., F. Basillères, 485 Grand Tronc. Réunions, 1er et 3e lundis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.

No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chapelain, Rév. M. Ancl'ys; cure: sb. P. G., Albert Dupuy 451A Drolet; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., E. A. Desroches, 634 Montana; S.F., L. J. Foyard, 423 Hypocrite; Md. E., P. Barrette, coin Drolet & Rachel. Réunions, 3e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe: S.A., C. Edr. La cas; S.F., P. Z. Guy. Réunions, dernier dimanche, 4 hrs p.m., salle Guy, B. aurivage.

No 158—CL. LECLERC, Woodstock, R. I.: Chapelain, Rév. Nap. Leclerc; Sb.P.G., Prés. et Md.E., J. A. Jetté, 21Carvington av.; S.A., James Fontaine, 216 Cumberland; S.F., J. B. A. Savard, 193 East Front. Réunions, 1er et 3e dimanches, sa le G. A. R., 118 Main, 2 hrs p.m.

No 160—CL. VERDUN: S.A., J. A. A. Leclair, 34 Napoléon; S.F., Edgar St-Onge, 179 Ave-Church. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Sauvé, 33 Ross, 8 hrs p.m.

No 162—CL. STE-SCHOLASTIQUE: S.A., Joseph Fortier; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Mar ché, 8 hrs p.m.

No 163—CL. DOLLARD, Montréal: S.A., Jos. Saint-Denis, 231 Charon; S.F., L. C. Fontaine, 104 Chateauguay. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 509 Wellington.

No 165—CL. ST-PAUL DE GRAND-MÈRE, Grand-Mère: S.A., Arth. Béliveau; S.F., T. G. Roy. Réunions, 3e et 4e vendredis, salle Leclerc.

No 166—CL. LACHESNAVE, F. aserville: S.A., J. Y. Pomes; S.F., S. J. Frenette. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170—CL. LEON XIII, Montréal: S.A., L. A. Morency, 90 Ste-Elizabeth; S.F., Léon Gélinas, 583 Saint-André. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Union des Ombres-Marchands, 149 Berri, 8 hrs p.m.

No 171—CL. CPEMAZIE, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. G. M. Lepallier, Pire curé, Chan. Hon. V. J.; Sb.P.G., Alf. Duran-leau, 1484 St-Laurent; Prés. Nap. Royal, 92 De Gaspé; S.A., Océ. Désautels, N. P., 1482 St-Laurent; S.F., G. Monet, 1741 St-Laurent; Md. E., E. Pelletier, 1629 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e mardis Edific. B. J. d. s. Mar. ha. d', coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.

No 172—CL. FRONTENAC, Montréal: S.A., J. A. Lamar-che, 409 St-Timothée; S.F., Outbert deGrandpré, 336 Wolfe. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.

No 173—CL. CONTANT, Montréal: Prés., Alc. Dalpé, 274 Beaudry; S.A., M. Alp. Oulmet, 71 Dubord; S.F., Louis bedard, 87 Dubord; Md.E., J. E. Bastien, 86 Visitation, Tél. Bell, E. t 342. Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.

No 174—CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb.P.G., A. Lepage, 2130 St-Laurent; Prés., Jos. Dépatie, 1558 Esplanade; S.A. et S.F., H. Paradis, 1164 Clark; Md.E., J. G. Dugas, 2260 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Club M. G. il, 89 Beau-lieu.

No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Hucherand, 721 Ste-Catherine; S.F., J. A. Farreau, 15 Dufresne. Réunions, 1er jeudi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.

No 179—CL. ST-CAMILLE, Co Wolfe: S.A. et S.F., Anatole Beau-lieu. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 7 30 hrs p.m.

No 180—CL. ST-PELLEMON, Stoke Centre: S.A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181—CL. STE-CROIXE, Co Compton: S.A. et S.F., Geo. Beaudoin. Réunions, dernier dimanche, à l'École, 3 hrs p.m.

No 182—CL. RACINE, Weedon: S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Lemieux. Réunions, 3e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.

No 183—CL. ST-FROSPER: S.A. S.F. et Md.E., F. X. Mas-selotte. Réunions, 2e mar. ed', 7 hrs p.m., salle Publique.

No 186—CL. ST-ALPHONSE, Theftord Mines: S.A., J. O. Landry; S.F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudi, salle F. rron, 7 hrs p.m.

No 187—CL. ST-APOLLINAIRE: S.A., Emile Rousseau; S.F., H. Lafleur. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 3 hrs p.m.

No 188—CL. LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au pres. yère; 7 hrs p.m.

No 189—CL. ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S.A., David Cham-pagne; S.F., F. H. Bédard. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.

No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hal fax: S.A. et S.F., P. A. Roberge. Réunions, dernier jeudi, salle Roberge, 8 hrs p.m.

No 191—CL. VICTORIAVILLE: S.A. et S.F., Geo. Beaudet. Réunions, dernier lundi, salle Poitras, 8 hrs p.m.

No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., S. Brouillet; S.F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche

No 195—CL. DUMOULIN, Yamachiche: S.A. et S.F., A. J. Descoeteaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoeteaux.

No 196—CL. LA SALLE, Montréal: S.A., H. E. Duquette, 110 Bourget; S.F., J. O. Duquette, 117 - t. Augustin. Réunions, 3e dimanche, 3 hrs p.m., salle Lenoir, 3755A Notre-Dame.

No 199—CL. ST-BASILE, Co Portneuf: S.A. et S.F., D. Bé-langer. Réunions, dernier lundi, 7 hrs p.m.

No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner: S.A., Jos. Lecomte; S.F., J. A. Lagueux. Réunions, 3e dimanche, après la messe.

No 204—CL. PIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Ge-gnon. Réunions, 3e dimanche, après la messe, à l'E. o. du vil-lage.

No 206—CL. LAFONTAINE, Montréal: Sb.P.G., Nap. Le-londe, 285 Chateauguay; Prés., Fr. ou E. Duinde, 739 Charle-voix; S.A., Adé. Luvai, 583 Centre; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., J. W. Collier, 347 Centre. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Pisard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vé-lina; S.F., L. E. Charon. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m.

No 208—CL. ST-OURS, Co Richelieu: S.A., R. H. Duhamel, St-Roch; S.F., J. M. Richard. Réunions, 3e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & R. cha d.